

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2015

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 11/12/2015

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 28/12/2015

Délibération n° D-2015-446

Finances - Autorisation de programme et des crédits de
paiement (AP / CP) - Création -
Agenda d'Accessibilité Programmée

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Christine HYPEAU, Madame Yvonne VACKER, Madame Agnès JARRY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Marie-Chantal GARENNE, Madame Catherine REYSSAT, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Pascal DUFORSTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU, Madame Isabelle GODEAU.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Yamina BOUDAHMANI, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Monsieur Simon LAPLACE, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Valérie BELY-VOLLAND, ayant donné pouvoir à Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Eric PERSAIS, ayant donné pouvoir à Monsieur Sébastien PARTHENAY

Excusés :

Monsieur Jacques ARTHUR, Monsieur Amaury BREUILLE.

Direction des Finances

**Finances - Autorisation de programme et des crédits
de paiement (AP / CP) - Création -
Agenda d'Accessibilité Programmée**

Monsieur Alain GRIPPON, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Vu les articles L 2311-3 et R 2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Vu la délibération du 18 décembre 2015 instaurant le règlement de gestion des autorisations de programme (AP) et des crédits de paiement (CP).

Vu la délibération n°D-2015-283 du 14 septembre 2015 approuvant l'Agenda d'Accessibilité Programmée de la Ville de Niort.

Les autorisations de programme (AP) et des crédits de paiement (CP) visent à planifier la mise en œuvre d'investissements sur le plan financier en cohérence avec les volets organisationnels et logistiques. Tout en apportant une plus grande transparence, ce dispositif permet d'optimiser la gestion pluriannuelle des investissements en respectant les règles de l'engagement comptable.

Dans ce contexte, la mise en place d'une AP / CP pour le suivi financier de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) est la procédure la plus pertinente au regard de la gestion pluriannuelle des investissements de la collectivité.

En effet, l'Ad'AP va permettre de réaliser différents travaux en vue de rendre accessibles des bâtiments recevant du public (ERP) et des installations ouvertes au public (IOP) de la Ville de Niort. Portant sur un montant global de 10 409 255 € TTC, l'Ad'AP est prévue pour une durée de 9 ans.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la création d'une autorisation de programme pour l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

- d'engager les crédits de paiement selon le prévisionnel suivant :

Type d'AP	AP de plan	Crédits de Paiement								
		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses totales	10 409 255 €	370 000 €	363 000 €	975 000 €	1 122 000 €	1 122 000 €	1 121 455 €	1 779 000 €	1 779 000 €	1 777 800 €
Accessibilité des ERP	10 189 255 €	300 000 €	348 000 €	959 000 €	1 100 000 €	1 100 000 €	1 101 455 €	1 760 000 €	1 760 000 €	1 760 800 €
Accessibilité des IOP	220 000 €	70 000 €	15 000 €	16 000 €	22 000 €	22 000 €	20 000 €	19 000 €	19 000 €	17 000 €

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour : 36
Contre : 0
Abstention : 7
Non participé : 0
Excusé : 2

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Alain GRIPPON